l'esprit que Valentin Rohant et Louis Desmoutiez se trouvaient quand ils intervinrent dans une discussion qui avait lieu entre Charles Diruit et Henri Clays à propos d'un collier de cheval que le premier avait vendu au second.

Comme Diruit envoyait promener les deux létards, ceux-ci se mirent dans une grande colère ; ils le suivirent jusque chez lui, enfoncèrent la porte de sa maison, cassèrent un carreau et rossèrent d'importance le malheureux Diruit qui alla porter plainte à la gendarmerie.

Celle-ci a verbalisé à la charge de Rohant et Desmoutiez.

GENDRE ET BELLE-MAMAN. — Comme on venait de l'informer que son gendre, Jospin Valentin, battait sa femme, Mme Alfred Darras, débitante, rue Gambetta, crut devoir courir au secours de sa fille. Mais son intervention fut plutôt mal reçue par Jospin qui jeta belle-maman dehors à grands coups de pied au derrière.

Plainte fut portée à la gendarmerie qui a verbalisé.

POUR QUARANTE SOUS. — Deux mineurs, Auguste Wauquiez et Désiré Gauthier se sont pris de querelle au fond de la fosse numéro 3 au sujet d'une pièce de deux francs que l'un réclamait à l'autre. Ils échangèrent des horions et la gendarmerie s'étant mêlée de l'affaire sur la plainte de l'un d'eux, ils ont été *gratifiés tous deux* d'un procès-verbal.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Fosse numéro 1 bis. — *Jules Guillez 21 ans, mineur*, demeurant à Angres, cité du Comont, a reçu une gaillette sur le pied gauche en abattant du charbon. Plaie contuse du pied.

Omer Lefebvre, 38 ans, mineur, demeurant à Liévin, cité des Jenettes, numéro 57, a reçu un caillou sur la jambe gauche. Plaie de la jambe.

Fosse numéro 3. — Florent Hallard, 47 ans et demi, mineur, demeurant à Liévin, rue J.-B. Defernez, en abattant du charbon, a reçu un éclat dans l'œil. Plaie *légère de la cornée gauche.*

ETAT-CIVIL. — Décès. — Bernard Victorine, Clara, Joseph, 15 ans 4 mois, rue St-Amé, numéro 1, chez Bernard Henri.

Publication de mariages. — Duprez Grégoire, mineur, âgé de 26 ans, rue Richelieu, et Delaby Marie, sans profession, âgé de 24 ans, rue de Billy. Tous deux célibataires.

MONTIGNY-EN-GOHELLE

DANS LES POSTES. — M. Decomble, facteur receveur à Noyelles-sous-Lens, est nommé en *la même qualité à Montigny-en-Gohelle.*

LOOS-EN-GOHELLE

ENTRE EPOUX. — Sous prétexte que sa *femme* ne voulait pas aller chercher des marchandises à l'épicerie pour le voisin Henri Leduc, cité du numéro 5, est tombé dessus à bras raccourcis et l'a poursuivie avec un couteau. Le lendemain matin, il tenta de l'étrangler et la femme courut demander à la gendarmerie aide et protection.

BILLY-MONTIGNY

LE MECHANT POIVROT — Un sieur Ernest Legrand qui était ivre comme toute la Pologne, est entré dans la cour d'un estaminet de la rue de Rouvroy où se trouvait Mme veuve Malcorps et sans rime ni raison s'est mis à l'injurier grossièrement. Comme Mme Malcorps *se rebiffait*, Legrand lui envoya un formidable coup de poing sur la figure.

Puis, satisfait de cet exploit il s'en alla prendre le train pour Arras où il se rendit à la prison pour purger une peine d'emprisonnement qu'il avait précédemment encourue. *Il pourrait bien y rester plus longtemps qu'il ne pense, Mme Malcorps ayant porté* plainte à la gendarmerie contre son agresseur.

EAU GORLIER Récoit la Peau, donne au teint fraîcheur et Velouté incomparables.
Flacon 2'50, 5'50, 10 fr. Vente Partout.

PROGRAMME DES SPECTACLES

OMNIA-PATHE (rue Esquermoise). — Aujourd'hui matinée à 4 heures ; soirée à 8 heures trois quarts. — Programme très intéressant. Grand succès, le **Reflet du Vol**, pour **l'Ancien Détenu**, drames habilement charpentés. — Grande hilarité aux scènes si amusantes de **l'Acte de Probité** (joué par M. Prince et Mlle Mistinguett) et **l'Ingénieux attentat** (joué par M. Max Linder). — Actualités de la semaine, dans **Pathé-Journal**. — **La Belle-Mère envoyée au diable. — Voyage à Saint-Malo** etc., etc.

T.l.j.: Cinématogr. gratis aux Galeries Lilloises

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, de bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatisme, un moyen infaillible de guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

TRIBUNE MINIERE

L'Unité Minière

A propos du compte-rendu de la conférence du 12 juin dernier, que nous avons publié sous ce titre, le citoyen Sorriaux nous prie d'insérer la rectification suivante :

« Je proteste énergiquement contre l'interprétation donnée à mes paroles par votre correspondant de Fouquières-lez-Lens dans le compte-rendu de ma conférence du dimanche 12 courant.

J'ai simplement dit à Broutchoux que s'il avait spécifié dans sa lettre de demande d'entrevue du V. S. qu'il s'agissait de régler des questions d'instances, de blessés de F. D. que probablement le V. S. aurait décidé d'aboucher son contentieux avec le contentieux de F. D., un point, c'est tout.

J'en prends à témoins tous ceux des nôtres qui se trouvaient là : Dupire, Dassonville, Lecomte, etc.

U. SORRIAUX. »

LA HERNIE

Et les Affections Abdominales

Les Appareils perfectionnés de A. CLAVERIE, de Paris, sont les seuls universellement adoptés.

Chacun connaît aujourd'hui la renommée universelle de M. **A. CLAVERIE**, le grand Spécialiste de Paris, le seul Praticien qui, en dehors des vagues promesses des guérisseurs, *assure à tous d'une façon certaine* cette contention parfaite et douce, cette aisance et cette sécurité sans lesquelles *il n'est pas d'amélioration possible.*

Les appareils avec ou sans ressort, appliqués au hasard par des praticiens totalement dépourvus de connaissances médicales, ne servent qu'à mettre directement en danger les jours des imprudents qui les adoptent.

Le chiffre énorme de 950.000 donné par une statistique déjà ancienne des personnes que les Appareils **CLAVERIE** ont délivré de leur infirmité dangereuse, prouve mieux que les plus brillantes promesses l'efficacité souveraine de la **Méthode CLAVERIE.**

Aussi est-ce avec plaisir que nos lecteurs et nos lectrices atteints de **Hernies. Entéroptose, Rein mobile, Déviations et Deplacements** de l'utérus, etc., apprendront la présence dans notre région de l'éminent Spécialiste qui en fait l'application.

M. **A. CLAVERIE** recevra, de 9 h. à 5 h., à :

BETHUNE, Mercredi 22 Juin, *Hôtel de France.*
AIRE-SUR-LA-LYS, Jeudi 23, *Hôtel d'Angleterre.*
St-OMER Vendredi 24, *Hôtel du Commerce.*
MONTREUIL, Samedi 25, *Hôtel de France.*
ARRAS, Dimanche 26, *Hôtel du Commerce.*
SAINT-POL, Lundi 27, *Hôtel de France.*
LENS, Mardi 28, *Grand Hôtel.*
BOULOGNE, Mercredi 29, *Hôtel du Commerce.*
CALAIS, Jeudi 30, *Hôtel Meurice.*
DUNKERQUE, Vendredi 1er Juillet, *Hôtel du Chapeau Rouge.*
LILLE, Samedi 2 et Dimanche 3, *Hôtel de la Paix* (46, rue de Paris).
ARMENTIERES, Lundi 4, *Hôtel du Nord.*
ROUBAIX, Mardi 5, *Hôtel Ferraille* (15, rue St-Georges).
MAUBEUGE Mercredi 6, *Hôtel du Grand-Cerf.*
TOURCOING, Jeudi 7, *Hôtel du Cygne.*

« **Traité de la Hernie** », conseils et renseignements gratis et discrètement **A. CLAVERIE**, 234, Faubourg St-Martin, à Paris.

Rapports de Délégués mineurs

Aux mines de Meurchin

FOSSE 6 — Rapport du délégué mineur Tassin Ferdinand :

Appelé pour faire une enquête sur l'accident survenu à l'ouvrier Tournemine Camille, 20 ans, blessé dans la taille 19/220, veine René, je me suis rendu auprès de celui-ci, dont j'ai recueilli la déposition suivante :

« J'avais à peine commencé à haver la veine et je la sondais, quand un bloc de charbon et de faux toit s'est détaché tout à coup. Je fus atteint aux deux mains. »

Le témoin Bocquet Jean-Baptiste confirme la déclaration ci-dessus.

Je suis descendu où l'accident s'est produit ; j'ai constaté que le travail était bien en ordre et que rien ne pouvait faire prévoir cet accident.

Tournemine a de fortes plaies au-dessus de la main gauche, des contusions à la main droite ; l'amputation du pouce droit a été nécessaire à la première phalange.

Aux mines de Lens

FOSSE N° 9. — Rapport d'accident du délégué mineur H. Pruvost. — Avisé par l'exploitant qu'un accident était survenu dans la taille 139 de la veine Valentin, niveau 228 mètres, l'ouvrier mineur Flinois François, 44 ans, je me suis rendu à son domicile pour l'interroger et voici la déclaration qu'il me fit : « J'étais en train de ciseler la veine pour mettre une rallonge pendant que mon camarade nettoyait les charbons, lorsque tout à coup une allonge posée sur la rallonge de derrière cassa net, et je fus pris sous une grosse pierre que mon camarade a eu peine à soulever ». Le docteur déclare : Contusions multiples du dos. Interrogé ensuite le témoin sur les lieux, Marie Ferdinand, qui me déclara que le caillou est tombé *entre l'allonge et la coupure* et que de l'autre côté se trouvait une queue avec un bois dit « tintia ». J'ai bien constaté l'endroit où est tombé le caillou, mais vu la continuité des travaux, j'ai vu une toilette on ne peut mieux faite, puisque l'accident s'est produit le 14 et que je n'ai été appelé que trois jours après, et que le travail n'a pas été suspendu avant que j'eusse terminé mon enquête. J'ai été mis en présence du caillou qui mesure un mètre de longueur, un mètre dix de largeur, sur 18 centimètres d'épaisseur. J'ai aussi trouvé la queue qui a servi d'allonge : elle est en sapin, et cassée dans le milieu. Dans un précédent rapport d'accident survenu à l'ouvrier Lengagne, qui ne descend plus dans la mine, j'avais déjà attribué la responsabilité à la Compagnie, parce qu'elle fournissait de la mauvaise qualité de bois à ses ouvriers pour se garantir. Aujourd'hui *le même cas se représente*, on n'en a tenu aucun compte. Vu les cloches qui se trouvent en quantité dans ce corps de veine, et *que* des accidents comme je relate ci-dessus s'étaient déjà produits, on aurait dû munir les ouvriers de meilleur matériel, faute de quoi l'accident s'est produit. Je rappelle encore à nouveau que Messieurs les Docteurs ne devraient pas attendre si longtemps avant de se prononcer pour la durée du chômage. Pour ces motifs relatés ci-dessus, je conclus à nouveau à la responsabilité de la Compagnie pour cet accident.

30 Juin Prochain

30.103 Lots ;
2.750.000 Espèces

TROIS GROS LOTS :

Un Million de Fr. - 200.000 Fr.
100.000 Francs

Pour prendre part à ce tirage, acheter pour

2 Francs

un BON DE L'EPARGNE SOCIALE FRANÇAISE.

En vente chez nos Dépositaires, Vendeurs, Bureaux de Tabac et dans nos Bureaux, 186 bis, rue de Paris, à LILLE.

A la « Civette », Grande-Place, à LILLE.
Chez Jauze, rue de la Cloris, à DOUAI.

Concours de Tir de Roubaix

LE CLASSEMENT

Voici le classement du jeudi 16 :

CONCOURS DE SOCIETES (Fusil 200 m.). — *Catégorie XIII. — Section A.* — Société de Tir, Reims, 48 B. 414 p.; Territorial, Reims, 47 B. 396 p.; 4e arrondissement, Paris, 48 B. 363 p.; Les Boërs de la Rivière (Gironde), 47 B. 371 p.; Tir, Auch, 43 B. 294 p.; La Lorientaise, Lorient, 48 B. 31 p.

DELEGATIONS MILITAIRES (Fusil 00 m.). — *Catégorie XIV. — 2e section.* — 7e génie, Avignon, 46 B. 61 p.; 118e d'infanterie, Quimper, 42 B. 7 1p.; 64e d'infanterie, Ancenis, 41 B. 59 p.; 27e bat. de chasseurs à pied, Meuson, 40 B. 68 p.; 65e d'infanterie, Nontes, 39 B. 59 p.

DELEGATIONS MILITAIRES (Carabines ou mousquetons, 200 m.). — *Catégorie XIV. — 2e section.* — 10e dragons, Montauban, 13 B. 1 8p.

ROUBAIX-FORTUNE (Fusil 200 m.). — *Catégorie I. — Tireurs ayant fait un 5 remboursable 40 fr.* — Baraudoux, Decq (2), Sartorius, Perastangs (2), Mayeux, Morel, Marquis, Charpentier, Briet, Breyet, Delmas, Ternlet, Bouche, Maret, Fontaine, Gleizon.

Liste des tireurs ayant obtenu des gros points donnant droit à la prime du concours. — Catégorie VIII. — Fusil vitesse 200 m. — Traston, 14; Mayeux, 14; Bourion, 16, 14; Anne, 13, 2 13, 2 15; Pécastaings, 14, 2 13, 1 14; Lapallis, 13; Delmas, 14; Sion, 13 14; Périnet, 14; Tourot Numa, 14, 13; Poittevin, 14, 15; Gayet, 13; Scar, 15; Mortier René, 13.

Catégorie III (300 m.). — Planckaert, 2 39; Duvernoy, Purgeros, 40, 1 max.; Buirette, Ancenis, 40, 1 max.

Catégorie VII (Flobert 12 m.). — Cateau Albert, 2 39; Chérubin, 40, 1 max. 2 39.

Catégorie V (Revolver 50 m.). — Sainte-Croix de Polleville, 37; Deschodt Henri, 36; Boissot Gabriel, 37; Gattchenko Jean, 36; Guimbellot, 36.

Catégorie XII — Balll-trapp. — Clairisse-Binet, 22 pigeons; Vernier, 22 pigeons; St-Johnson, 20 pigeons.

Catégorie XV. Dames. — Mme Fourgous, 30 p.; 1 max.; Mme Johnson, 30 p., 1 max.; Mme Dewitte, 30 p. 1 max.; Mme Wichard, R. 30 p., 1 max.

Catégorie II. Patrie. — Provencher, Movet, 2 39; Denise, 2 39; Lemelin, Paris, 0 1 max.; Travert, Annecy, 40 1 max.; Fonteneau, 40 1 max.; Courtois, 2 39; De Boigne, Versailles 2 39.

Catégorie XIII. Fusil adultes. — Poittevin, Darnetal, 111; Courtois, Rennes, 105; Charles Canu, Vire, 105; Renault, Maubeuge, 105; Fontaine, St-Gratien, 109.

Catégorie XIII. Jeunesse. — Carpentier, Fresnoy-le-Grand, 92; Delerue, Roubaix, 97.

Catégorie II 200 m. Maîtres Tireurs. — Didier, Reims, 55 98; Lemoine Georges, St-Aubin, 57 500; Macaigne, St-Quentin, 55 503; Cruchet, Marseille, 55 489; Courtois A., Montreuil, 55 513; Deleporte, Le Quesnoy, 58 539; Sertoris, Nice, 58 526; Boucher, Valenciennes, 55 510; Canut, Vire, 57 510; Guyot, Solesmes, 53 486; O. Dumont, Lille, 59 525.

Catégorie II. 200 m. Premiers tireurs. — Sautez Otton, Lucerne, 50 476; Vernus, Valenciennes, 49 483; Guimbellot, Ferrière 45 462; Jovené, Douai, 50 467; Lemaître, Segré, 46 448; Baron Lévi, Florence, 48 454.

Catégorie III. 300 m. Maîtres Tireurs. — Jacquemin, Besançon, 53 484; Deloison, Saint-Mihiel, 56 488; Wuileman, Gand, 58 515; Bernat, Bordeaux, 58 511; Choffel, Belfort, 55 498; Lemoine, Saint-Aubin, 57 490; Boisseau, Genève, 60 537; *Abadie, Nantes, 57 510; Didier, Reims, 60 534;* Parmentier, Soissons, 56 503; Duvernoy, Purgeros, 58 520; Conu, Vire, 58 498.

Catégorie III. Premiers Tireurs. — Courquin, Bourbourg, 50 456; Verfyser, Gand, 46 450; Godrié, La Rivière, 51 476; Dégremont, Le Cateau, 47 441.

Catégorie IV. Revolver 20 m. Maîtres Tireurs — Emile Tétart, Montmagney, 52 473.

Premier Tireur. — Thierry, Saint-Mihiel, 42 405.

Catégorie V. Revolver 50 m. Maître Tireur. — Descoqs, Avranches, 52 464.

Premier Tireur. — Boisseau, Genève, 47 473.

Catégorie VI. Réduit à 2 m. Premier Tireur. — Dicque, Bleudecque, 46 497.

Catégorie VII. Flobert 12 m. Premier Tireur. — Lagache, Lille, 47 606.

Catégorie VIII. Vitesse VIII. Vitesse 200 m. Maîtres Tireurs. — Riou, Quimper, 76 105; Morel, Grasse, 63 105; Gentil, Liège, 54 98; Mortier, Château-la-Rivière, 53 93; Doguet, Bordeaux, 55 92; Poittevin, Rouen, 61 101; Dr Gandon, Reims, 66 109; Montendon, Belfort 83 151.

Catégorie VIII. Premiers Tireurs. — Valin, Rouen, 44 61; Decq, Rozoy, 43 72; Fauvarque, Roubaix, 49 83.

Les Courses de Douai

Voici le programme de la première réunion des courses, qui aura lieu, le 26 juin, à la Berce-Gayant :

Prix du Conseil général du Nord, au trot monté ou attelé. — Rendement de distance. — 1.400 de prix.

Prix d'Eté, steeple-chase militaire, 2e série. — 3 objets d'art. — Distance 3.00 mètres environ.

Prix de la Société des *Steeple-Chases* de France, prix régional, 3e série. — Course de haies. — Distance 2.800 mètres. — 1.200 francs de prix.

Prix des Dames, steeple-chase militaire, 1re série. — Distance 3.500 mètres. — 3 objets d'art.

Prix de la Ville de Douai, steeple-chase, handicap à réclamer, gentlemen et jockeys. — 2.000 francs de priz. — Distance 4.000 mètres.

Prix de la Berce-Gayant, handicap de distance international, à réclamer. — Au trot attelé. — 1.000 francs de prix. — Distance 4.000 mètres.

CONSEIL PRECIEUX

A ceux qui ne connaissent pas encore
L'EXCELLENT VIN DE
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
nous conseillons vivement de goûter cet
Incomparable Apéritif
recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants
DEMANDER UN « TRILLES »
et exiger l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille.

Concours de modèles réduits de machines volantes

A DOUAI

Le jeudi 14 juillet 1910, à 3 heures de l'après-midi, au Jardin de la Tour des Dames, aura lieu un concours de petits aéroplanes ; en voici le programme :

1re Catégorie

Planeurs et Aéroplanes moteurs arrêtés. — Concours de distance : Lancement à volonté d'une plate-forme située à un mètre cinquante environ du sol. La distance sera mesurée, en ligne droite du point de lancement au point d'atterrissage.

1er prix, 50 fr. — 2e prix, 20 fr. — 3e prix, 10 francs.

2me Catégorie

Aéroplanes à moteur. — 1re épreuve de distance pour les appareils partant du sol.

Les appareils devront partir du sol sans aucune poussée et franchir la ligne de départ en plein vol, ladite ligne étant marquée par une corde tendue à 5 centimètres du sol. La distance sera mesurée, en ligne droite, du centre de la ligne de départ au point d'atterrissage.

1re prix, 100 francs et une médaille afferte par la *Ligue Nationale Aérienne.* — 2e prix, 40 fr. — 3e prix, 20 fr. — 4e prix, 10 francs.

2e épreuve de distance pour les appareils lancés à bout de bras.

La distance sera mesurée du point de départ au point d'atterrissage, en ligne droite.

1er prix, 50 fr. — 2e prix, 20 fr. — 3e prix, 10 francs.

3e épreuve : Hauteur. — L'appareil partant du sol devra franchir une corde tendue à 2 m. de hauteur et située à 10 mètres du point de départ ; la corde sera *élevée de 0.25 en 0.25* centimètres. Trois essais sont permis à chaque hauteur.

1er prix, 75 francs. — 2e prix, 25 fr. — 3e prix, 10 francs.

3e Catégorie

Hélicoptères et Ornithoptères. — Epreuve de durée : La durée sera comptée du moment de l'envoi au moment de l'atterrissage.

1e prix, 40 fr. — 2e prix, 20 francs.

Remarques relatives à toutes les épreuves. — Chaque appareil aura droit, dans chaque épreuve, à trois essais. Tout vol au cours duquel *l'appareil se sera retourné sera annulé* ; il comptera néanmoins comme essai.

Prix d'Honneur. — Une médaille de vermeil, offerte par la Ville de Douai, sera décernée à l'appareil qui aura fait preuve du meilleur ensemble de qualités.

Des prix et médailles pourront être décernés aux appareils les mieux construits et présentés par leurs constructeurs.

Les *décisions* du Jury sont sans appel.

Engagements. — Les engagements seront reçus au Secrétariat de la Mairie de Douai, accompagnés d'une somme de 2 francs, par appareil, jusqu'au jeudi 7 juillet inclus. La lettre d'engagement devra contenir : 1° une description sommaire de l'appareil, qui ne devra pas peser plus de 5 kilos ; 2° l'indication des catégories dans lesquelles il doit concourir.

Les Commissaires, Membres du Jury :

MM. Charles Bertin, maire de la Ville de Douai ; Hanotte, adjoint au maire, délégué aux fêtes publiques ; Bovio, Pierre Delangre, Paul Desmarets, Giroux, D'Hooghe, Saint-Laguë, délégués de la Ligue Nationale Aérienne.

Ennemie de la Femme :

L'Anémie

Ennemies de l'Anémie :

Les Pilules Pink

Pourquoi souffrir ? Pourquoi voir chaque jour l'anémie vous détruire, alors que vous pouvez parfaitement non seulement enrayer cette destruction lente, *mais sûre*, mais encore réparer tous les ravages qu'elle a causés ? « *Nous avons tout essayé et le mal persiste* », disent de nombreuses désabusées. Nous leur répondons : « Si vous n'avez pas *essayé les Pilules Pink*, vous ne pouvez pas dire que votre guérison est impossible. » C'est pour vous prouver que, pauvres malades, vous pouvez être guéris que nous mettons chaque jours sous vos yeux des exemples de guérison. Nous ne vous disons pas simplement : « Les Pilules Pink peuvent vous guérir. ». Non, nous laissons les personnes guéries vous parler elles-mêmes.

Mlle M. FLEURY — Cl. Desrez

Aujourd'hui ce sera Mlle Marguerite Fleury, chez M. Picquot, instituteur à Greville, par Beaumont-Hague (Manche), qui vous parlera des Pilules Pink. Voici ce qu'elle en dit :

« *Je suis très heureuse de pouvoir vous écrire* que les Pilules Pink m'ont fait beaucoup de bien et qu'elles ont bien répondu à mon attente. Depuis plus de six mois j'étais malade et malgré tous les soins, ma santé devenait tous les jours plus mauvaise. Je n'avais plus de forces, j'étais pâle, et mes lèvres, mes joues n'avaient plus de couleurs. J'avais complètement perdu l'appétit et j'étais très sujette aux vertiges et aux battements de cœur. Quand il me fallait marcher un peu vite, quand il me fallait monter un escalier, j'étais immédiatement à bout de souffle. Ajoutez à cela les vertiges, les bourdonnements d'oreilles, les obscurcissements de la vue, les migraines constantes et vous aurez immédiatement une idée de ce qu'était ma vie. Vos Pilules Pink ont eu bien facilement raison de tous ces maux et tout le monde ici me questionne pour savoir comment j'ai pu être rétablie en si peu de temps. »

Femmes, rappelez-vous que votre plus grande ennemie, l'anémie, n'a pas de plus grande ennemie que les Pilules Pink qui sont vos amies.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris; 3 fr. 50 la boîte; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Chronique Financière

Bruxelles, le 17 juin 1910.

MARCHE A TERME

L'attitude du marché à terme n'a pas varié depuis huit jours.

A l'inactivité sans cesse croissante, il faut y joindre aujourd'hui une lourdeur quasi générale qui, pour certaines valeurs, se traduit par de la faiblesse.

Toutefois, quelques titres ont témoigné de la résistance, notamment le Brésil Recission, *les* Chemins espagnols et le Lot congolais.

COMPTANT

Au comptant, l'activité n'a pas été plus considérable qu'à la coulisse.

Du fait du peu d'ampleur que l'on a constaté dans les *échanges*, il est resté déprécié, voire lourd.

Cependant, en fin de semaine, une allure meilleure de quelques valeurs en vedette a eu le don de rendre au marché une physionomie quelque peu réconfortante.

Aux Banques, celle de Bruxelles et la Caisse de Reports ont gardé leur fermeté habituelle.

La Caisse de Reports *bonifie* à ses déposants au compte de quinzaine, pour la seconde quinzaine de juin, un intérêt de 3 fr. 20 %.

L'ensemble des opérations conclues pour cette période comporte une somme de 263 millions de francs.

Les transactions sont de nulle importance aux Chemins.

Quant aux Tramways, ils n'ont pas la faveur d'être plus considérablement traités.

Nous apprenons que les recettes encaissées par Buenos-Ayres, du 1er janvier au 10 courant, sont en plus-value de 2.808.234 francs, ou 12 fr. 25 % sur celles de la période correspondante de 1909.

A Anvers la plus-value du 1er janvier au 10 courant se chiffre à 183.765 fr. 90.

Le Conseil de la Société des Tramways Unis de Bucharest proposera à l'assemblée du 23 courant de fixer à 2 fr. 50 par action le chiffre du dividende de 1909-1910.

Les dernières séances de la huitaine ont vu se manifester à la rubrique sidérurgique des dispositions meilleures.

Les actionnaires de la Société de Musson, qui se réuniront le 29 courant en assemblée générale, auront à statuer sur la répartition d'un dividende de 75 francs au lieu de 50 francs l'an dernier.

Le bénéfice à répartir se chiffre à 391.715 fr. 80, au lieu de 194.461 fr. 85 en 1908-1909, et 414,619 *francs* 40 c. en 1907-1908.

Il paraît que le résultat obtenu par les Forges et Tôleries liégeoises qui, pour l'exercice précédent n'avait été que de 8.600 francs, atteindrait cette année la somme rondelette de 180.000 fr. Le Conseil, croit-on savoir, proposerait, après de sérieux amortissements, de répartir un dividende de 30 francs par action.

La baisse a fait de nouveaux progrès au compartiment réservé aux valeurs houillères.

C'est pour le 5 juillet prochain que les actionnaires de la Société de Forte-Taille sont convoqués en assemblée annuelle.

L'extraction de 1909-1910 a été de 31.277 tonnes, au lieu de 31.840 en 1908-1909, et le produit brut réalisé de 654.839 fr. 61, au lieu de 766.018 fr. 50, et le bénéfice net se chiffre à 134.692 fr. 62, contre 167.454 fr. 61.

Il sera proposé de répartir le même dividende que l'an passé, soit 12 fr. 50 par action.

Aucune fluctuation n'est à signaler dans les autres rubriques.

Le Conseil des Glaces Germania proposera à l'Assemblée annuelle qui se tiendra le 23 courant, de fixer à 75 francs le chiffre du dividende de l'exercice 1909-1910.

Pour la Filature du Canal, le dividende a été, comme l'an dernier, à 8 %, ou 40 francs par action.

La Société Norvégienne de l'Azote et de Forces Hydrauliques, paie 20 francs à chacune des 25.002 actions de préférence, et 12 fr. 50 à chacune des 16.668 actions ordinaires anciennes.

La Pastorine
Peinture Email
... celui de la porcelaine ...
Vente en Gros : CHARDELET, 163, rue Lafayette, Paris

C'EST LE PRINTEMPS

Depuis quelques jours, le beau temps nous est revenu. C'est le printemps. C'est le réveil de la nature. C'est le retour à la vie. C'est aussi, pour un grand nombre de personnes, le retour des indispositions, des douleurs, des malaises occasionnés par le changement brusque de saison. C'est donc le moment de rafraîchir le sang, de se nettoyer le corps ; mais il faut éviter les purgatifs violents, à bases minérales, dont l'usage détermine souvent de l'irritation, de la fatigue et de l'affaiblissement. Ces inconvénients ne sont pas à craindre avec les **Dragées de Santé**, dont l'action douce et bienfaisante est due aux principes végétaux qui en constituent la composition. Aussi, ces **Dragées** conviennent-elles bien à cette époque de l'année pour réveiller l'activité des voies digestives et rétablir ainsi le jeu normal et régulier des principales fonctions de l'organisme. L'emploi de ces Dragées n'assujettit à aucune disposition particulière, puisqu'on les prend le soir, au dernier repas. Elles conviennent à tous les tempéraments, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Leur prix est à la portée de toutes les bourses, même les plus modestes, puisque la boîte qui contient 100 Dragées ne coûte que 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies et au dépôt général, chez M. DUBUS, 7, rue des Arts, à Lille qui en fait l'envoi franco contre la somme de 1 fr. 60 en mandat-poste.

Pour se renseigner rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages s'adresser au Journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à LILLE, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : Emile GESB
Lille, 186 bis, rue de Paris.

FEUILLETON DU 20 JUIN. — N. 18

PAUVRES PETITS

par Jules LERMINA

PREMIERE PARTIE

Petite Poucette

— Reviens directement chez moi... tu connais ma vieille gouvernante. Jamais elle n'a refusé son concours à une bonne action. Puis, en cas de besoin, elle saurait donner à la petite les premiers soins nécessaires... Ah ! j'y songe ! (il tire sa trousse). Prends ce flacon... si Poucette était trop faible, quelques gouttes de cette liqueur lui rendraient des forces...

— Oh ! merci, je vous retrouve ! je savais bien que vous étiez bon !...

— Pas de compliments, et maintenant, allons aussi vite que possible... Au revoir...

Pierrot l'entendit s'éloigner rapidement. Cela le rassurait un peu maintenant de se sentir secondé.

La nuit avançait. Le froid devenait de plus en plus vif. Le vent balayait les nuages et une lueur blanche tombait du ciel, la lune étant dans son premier quartier.

Pierrot allait en chien de chasse, furetant à droite, à gauche, descendant dans les fourrés, remontant pour se lancer à travers les taillis. Il bénissait cette lumière inattendue qui lui permettait de fouiller les moindres recoins de la route.

Certes non, il ne sentait plus la fatigue. Il y avait en ce gamin comme un sentiment d'héroïsme.

Il tomberait plutôt que de s'arrêter.

De temps en temps, il mettait ses mains en cornet devant sa bouche, criant :

— *Poucette ! Poucette ! n'aie pas peur*, c'est moi, l'ami Pierrot...

Et la gaieté native ne perdant jamais tout à *fait ses droits*, il ajoutait :

— Au clair de la lune, ton ami Pierrot...

Mais il avait beau aller, venir, courir, tourner, virevolter comme un épagneul en quête de gibier, il ne voyait rien. Aucune voix ne lui répondait.

Un peu plus, il eût été vexé de ce que peut-être le docteur Gérard aurait plus de chance que lui...

Il avait fait la route de Bourg-la-Reine en tournant vers la gauche, quand tout à coup, *sur le côté du chemin*, il vit, *dans le blanc*, une tache noire et blanche.

Cela était immobile, mais il ne douta pas, et son cœur se serra si fort qu'avant de s'en approcher, il dut s'arrêter, chancelant...

Il fit un effort violent, courut, se baissa, et, écartant la neige qui était dure comme de la glace, il poussa un cri...

Et, se redressant, il soulevait dans ses bras Poucette... Poucette, *inerte, raidie*, avec ses pauvres petits traits tirés, comme dans un masque de mort...

Poucette ! Poucette ! et sans songer, sans réfléchir, il lui embrassait les joues, les yeux, les lèvres, mouillant son visage de ses larmes chaudes...

Puis il se dit que cela ne suffisait pas. Il l'adossa à un arbre, et se mit à lui frotter les mains dans les siennes, à lui taper doucement dans le dos, et toujours il l'appelait, adoucissant sa voix, trouvant des inflexions *maternelles...*

Se souvenant tout à coup, il prit le flacon du docteur et, entr'ouvrant de ses doigts les *lèvres contractées de la petite*, il versa goutte à goutte...

Et soudain elle ouvrit tout grands les yeux et avec un soupir, murmura :

— Comme c'est doux d'être morte !

XI

Terrible réveil

Pierrot avait poussé un cri de joie ; elle parlait, elle vivait !

Il l'étendit sur le bord de la route, l'ayant d'abord enveloppée de son veston pour que son jeune *corps ne fût plus glacé par* la neige.

Puis il s'agenouilla devant elle, lui tenant les mains et approchant son visage du sien pour la réchauffer de son haleine.

— Parle ! Poucette, disait-il doucement, parle encore. C'est moi, un ami, un défenseur.

Mais l'enfant qui avait maintenant les yeux grands ouverts ne prononçait plus un mot. A la lueur de la lune, Pierrot regardait ses yeux fixes qui peu à peu l'épouvantaient.

Comme elle était pâle ! si blanche qu'elle semblait morte ! Le nez était pincé, les lèvres *légèrement contractées...*

Et Pierrot se sentit envahi par une indicible angoisse...

De nouveau, il lui parlait, il l'appelait. Elle ne l'entendait pas... et toujours ce regard fixe qui semblait celui d'un cadavre.

Alors il se dit que c'était le froid qui la tuait.

Peu à peu il sentait ses propres membres se raidir, *et il se demandait s'il n'allait pas* tomber, lui aussi, auprès d'elle, dans ce linceul blanc qui les ensevelirait tous les deux.

Un *engourdissement* le saisissait, contre lequel il comprenait qu'il ne pourrait pas réagir plus longtemps.

Allons donc ! lui, un homme ! est-ce qu'on devait avoir de ces faiblesses ! est-ce qu'il avait le droit de s'abandonner, quand cette enfant était là, sans autre espoir de salut que sa propre énergie, à lui qui s'était juré de la protéger et de la défendre.

Il ne fallait pas être lâche.

Le brave garçon se redressa d'un effort violent, élargit ses poumons en une aspiration profonde, puis il regarda autour de lui.

A quelque distance, il aperçut un bouquet de bois, et devant les premiers arbres, il devina, *plutôt qu'il ne vit*, de hauts fagots qui y étaient adossés. Ils étaient couverts de neige, mais les tiges supérieures se hérissaient comme une tignasse raide.

— Bon ! fit-il, il y a là une idée. Aide-toi, Pierrot, puisque personne ne peut t'aider.

Il se baissa et prit Poucette dans *ses bras.* Pristoche ! elle lui paraissait lourde ! lui qui, en temps ordinaire, eut jonglé avec trois fois son poids !

Mais en s'arcboutant solidement sur ses pieds, il parvint à la soulever, et il se mit à *marcher*, titubant d'abord un peu, puis, bientôt, s'affermissant. Il eût fait beau voir qu'il tombât avec son cher fardeau.

D'ailleurs, le chemin à faire n'était pas long.

Enfin il toucha le bois, et à peine eut-il fait deux pas dans un sentier, qu'il poussa une exclamation joyeuse.

Il se trouvait en face d'une espèce de hutte, *faite de branchages* grossièrement tressés, un de ces réduits que les coupeurs de bois se ménagent pour faire un somme.

Que cela s'appelât providence ou hasard, ce n'en était pas moins une vraie chance.

Pierrot se glissa dans la hutte. Il s'y trouvait un amas de feuilles sèches.

— Attends, ma petite Poucette, murmura-t-il, on va te préparer un dodo que le roi n'en aura jamais eu de pareil.

Il fit la chose de son mieux, ménageant une partie plus haute pour la tête, puis il répandit des feuilles sur le corps tout entier, si bien qu'en vérité elle semblait dans un lit, avec une couverture jusqu'au menton.

Maintenant, ce n'était pas tout. Il fallait la réchauffer à tout prix. Comment ? Parbleu, en faisant du feu. Ce n'était *pas le bois* qui manquait.

La hutte était assez spacieuse pour qu'on pût y ménager la place d'un foyer sans danger d'incendie. D'ailleurs, il veillerait et saurait bien éviter tout accident.

Pierrot qui, bien entendu, n'était pas parfait, fumait comme un Suisse, et, comme ses moyens ne lui permettaient pas le cigare de luxe, il se contentait de la Gambier en terre, dont même il cassait le tuyau pour *mieux savourer le tabac.*

Mais ce vice, si vice il y a, impliquait fort heureusement la possession d'allumettes qui, dans la circonstance, devenaient une ressource de premier ordre.

Aussi, en un rien de temps, Pierrot amoncela un tas de brindilles, frotta une allumette le long de son pantalon, partie arrière — d'un geste qui n'était pas sans élégance — et une seconde après, une flamme claire jaillissait des branches sèches.

Tout autant que le chien, sinon plus, le feu a droit au titre d'ami de l'homme. Il n'est pas de compagnon plus gai et plus réconfortant.

Tout à l'heure, Pierrot avait l'âme tout en deuil, et pour un peu, il eût désespéré de tout avenir. Mais le feu jaillissant soudain, lui remit, comme on dit, du baume dans le sang, et comme il se retournait vers Poucette pour la regarder, tout de suite elle lui parut moins pâle.

Bah ! ça fumait bien un peu, mais ça ne fait rien. Une bonne chaleur emplissait la hutte et les branches claquaient en coups de fouet à réveiller un mort...

A Poucette, maintenant. Pierrot n'avait pas lâché la *petite fiole* que lui avait remise le docteur.

— Pristoche ! murmura-t-il, il ne doit pas y avoir inconvénient à offrir une seconde tournée à la petite... voyons donc, est-ce que c'est bien fort.

Il ouvrit la fiole et se versa deux gouttes dans le creux de la main...

— Chouette ! fit-il. On dirait un champoreau !

Sans doute, ses connaissances pharmaceutiques n'étaient pas très complètes, car pour lui le champoreau, mélange de *café* et de vin, était la panacée universelle.

Donc, il s'approcha de Poucette, et après les mêmes précautions que la première fois, insinua le goulot entre ses lèvres.

— Là, voilà qui est fait... voyons les mioches. Ah ! elles se réchauffent... voyons la frimousse.

Il blaguait, maintenant qu'il se sentait plus rassuré.

Et comme il se penchait sur l'enfant, pour mieux l'examiner, il eut un *petit cri* de surprise :

— *C'est drôle, murmura-t-il*, jamais on ne croirait que cette petite-là est la fille à la mère Ba'ut, car entre nous, elle était toc, la vieille. Ça n'empêche pas les qualités du cœur... mais elle vous avait un nez...

Et il détaillait en connaisseur le visage qui se ranimait peu à peu, le sang commençant à courir jeune et frais sous la peau.

(A suivre).